

PRESCRIPTION | Suivi éducatif

Le patient a droit à maximum 4 prestations par année civile.

Conditions : le patient

- bénéficie d'un « Suivi d'un patient avec un diabète de type 2 / pré trajet » (102852)
- est âgé de 15 à 69 ans ET présente un risque cardiovasculaire (IMC > 30 et/ou hypertension artérielle)

<i>Dispensateur</i>	<i>Prestations individuelles</i> (≥ 30 min)	<i>Prestations collectives</i> (≤ 10 personnes et ≥ 120 min)	<i>Nombre de séances</i>
<input type="checkbox"/> Educateur en diabétologie <i>Information sur la maladie et le mode de vie</i>	<input type="checkbox"/> Au cabinet de l'éducateur <input type="checkbox"/> Au cabinet du MG	<input type="checkbox"/> Au cabinet de l'éducateur <input type="checkbox"/> Au cabinet du MG
<input type="checkbox"/> Diététicien <i>Education diététique</i>	<input type="checkbox"/> Au cabinet du diététicien <input type="checkbox"/> Au cabinet du MG	<input type="checkbox"/> Au cabinet du diététicien <input type="checkbox"/> Au cabinet du MG
<input type="checkbox"/> Pharmacien <i>Incitation à l'observance thérapeutique</i>	<input type="checkbox"/> Dans l'officine (local séparé) <input type="checkbox"/> Au cabinet du MG	<input type="checkbox"/> Dans l'officine (local séparé) <input type="checkbox"/> Au cabinet du MG
<input type="checkbox"/> Infirmier <i>Visite de suivi/soutien à l'autogestion</i>	<input type="checkbox"/> Au domicile du patient	/
<input type="checkbox"/> Kinésithérapeute <i>Incitation à l'activité physique</i>	/	<input type="checkbox"/> Dans un lieu adapté (sauf une salle de fitness)
TOTAL (max. 4)		



Le médecin généraliste rédige une prescription par discipline concernée et par type de séance (individuelle ou en groupe).